

Commission de Compétitions

Séance du 24 Avril 2018 PV N° 025

Présents MM : TARMOUNE Moussa - HANCHI Driss – DEKICHE Ali

\*Désignation de la 26<sup>ème</sup> journée.

\*Homologation de la 20,21 et 23<sup>ème</sup> journée.

\*Résultats de la 21,22 et 24<sup>ème</sup> journée.

DESIGNATION DERNIER TOUR COUPE DE WILAYA « SENIORS »

MARDI 01 MAI 2018

LIEU	RENCONTRE	HEUR	ARBITRE	ASSIS. 01	ASSIS. 02
ROUISSAT APC	MOC/IRBH	15H00			

DESIGNATION RENCONTRES DE LA 26<sup>EME</sup> JOURNEE DIVISION HONNEUR

SAMEDI 05 MAI 2018

LIEU	RENCONTRE	HEUR	ARBITRE	ASSIS. 01	ASSIS. 02
AIN BAIDA	CSCAG/IRHM	13H00			
OUARGLA APC	NRAO/CSBT	13H00			
M'NAGUEUR	CSM/NRBO	13H00			
N'GOUSSA	NRBHBA/ICB	13H00			
MEGGARINE	NRMK/CRBS	13H00			
EL HADJIRA	IRBH/ESS	13H00			
HASSI MESSAOUD	JSHM/MBH	13H00			

HOMOLOGATION DE LA 23<sup>EME</sup> JOURNEE HONNEUR

IRHM/NRBHBA	01/03	CSCAG/CSM	00/01
MBH/NRAO	00/01	CSBT/NRMK	01/00
NRBO/IRBH	05/00	ICB/JSHM	03/00
CRBS/ESS	01/00		

HOMOLOGATION DE LA 21<sup>EME</sup> JOURNEE PRE-HONNEUR « A »

SMBT/ESJ	02/02	IRBEA/AHMD	03/00
USH/AKT	00/00	EST/NRAN	03/01
OHMD/EJT	00/03	J.S.K.T	EXEMPT

HOMOLOGATION DE LA 20<sup>EME</sup> JOURNEE PRE-HONNEUR « B »

EFBAO/CMC	00/03	OSB/NRWO	03/00
MOC/PHMD	01/00	CHBA/RBB	02/02
CRSBS/SHMD	00/03	R.C.O	EXEMPT

RESULTATS DE LA 24<sup>EME</sup> JOURNEE HONNEUR

CSM/IRHM	02/00	NRAO/CSCAG	00/03
NRBHBA/CSBT	03/01	NRMK/NRBO	02/04
IRBH/ICB	00/01	ESS/MBH	04/00
JSHM/CRBS	00/02		

RESULTATS DE LA 22<sup>EME</sup> JOURNEE PRE-HONNEUR « A »

IRBEA/SMBT	02/01	AKT/ESJ	P/A
AHMD/USH	01/01	EJT/EST	01/03
NRAN/JSKT	03/02	O.H.M.D	EXEMPT

**RESULTATS DE LA 21 EME JOURNEE PRE-HONNEUR « B »**

MOC/EFBAO	N/J	NRWO/PHMD	02/03
CMC/OSB	02/03	RCO/CHBA	00/02
SHMD/RBB	02/02	C.R.S.B.S	EXEMPT

**RESULTATS DU 03 EME TOURS COUPE DE WILAYA « SENIORS »**

IRBH/AKT	01/00	MOC/JSKT	03/01
CMC/IRHM	01/01 Tab 03/04		

**TRAITEMENT // AFFAIRE**

**Affaire n° 030 / Match : MOC Chaanba / EFBAO Ouargla (Sen) du 21 Avril 2018**

- Vu la Feuille de Match ;
- Vu le Rapport de l'Arbitre ;
- Vu le Rapport du Commissaire au Match ;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu (Effectif du Club l'EFBA Ouargla réduit a moins de 11 Joueurs).
- Attendu que l'Article 57 du Règlement du Championnat de Football Amateur, stipule que si, au cours d'un match une équipe se présente sur le terrain avec un effectif de moins de onze (11) joueurs, la rencontre n'aura pas lieu.
- Attendu que le club EFBAO Ouargla, n'a pas justifié cette défection.

En Application de l'Article 57 des Règlements la Commission Décide :

(Phase Retour)

- Match perdu par pénalité à l'équipe de l'EFBAO Ouargla pour en attribuer le gain a l'équipe du MOC Chaanba qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.
- Défalcation de Six (06) Points a l'équipe de l'EFBAO Ouargla.
- Cinq Mille Dinars (5.000 DA) d'Amende a l'équipe de l'EFBAO Ouargla.

**LA COMMISSION COMPETITIONS**

**MOUSSA TARMOUNE**